

L'écho du Cedapa

N°116 - NOVEMBRE-DECEMBRE 2014 - 5 €

Premier numéro commun

Quand l'ADAGE a pensé étoffer son bulletin de liaison, le rapprochement avec le CEDAPA et son écho s'est fait assez naturellement. Ce numéro 116 est le fruit de cette rencontre.

Nous faisons le même métier, et avons besoin de savoir ce qui se passe chez les autres. Il n'y a pas de modèle parfait mais il y a des trésors d'expériences dans chaque ferme. Il n'est pas question de se replier sur nous-mêmes, nous avons besoin des conseils de toute la société, mais nous ne devons jamais oublier que nous sommes aussi des experts. Nous expérimentons sans relâche et nous apprenons chaque jour au contact de nos terres et de nos animaux. C'est une relation d'autant plus intense que nous dépendons d'eux : la moindre erreur se paie cash.

Nous développons cette science librement, sans subir les influences financières et économiques. C'est une force et un des nombreux points communs entre l'ADAGE et le CEDAPA. Nous n'attendons pas les ordres. Nous sommes des paysans curieux, des paysans chercheurs. Nous faisons de l'agriculture hors-piste qui tient la route et nous sommes fiers d'en témoigner.

En Corse, ce sont les bergers qui écrivaient les poèmes et les chansons quand ils montaient en transhumance. En Bretagne, les paysans d'aujourd'hui écrivent leurs expériences et leurs techniques pour les partager avec leurs collègues et tous ceux qui s'y intéressent.

Nous espérons que ce premier numéro commun soit le début d'une longue série, avec beaucoup d'épisodes et beaucoup de saisons.

SAMUEL DUGAS, ELEVEUR À BAIS (35)

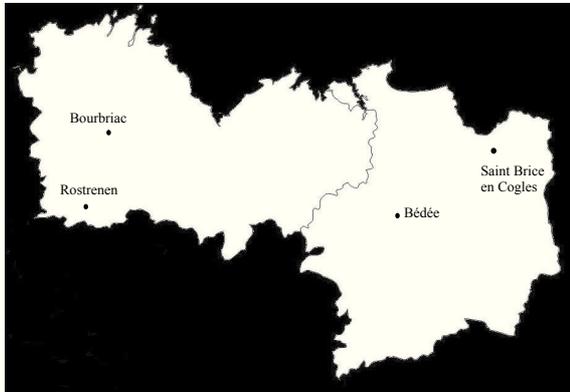
Et de l'Adage !

Dossier : installation et transmission (pages 7-10)



Une très bonne année pour le pâturage

Une année comme dans les livres : des fenêtres pour faucher et de la pluie en été. Au niveau du rendement, les avis sont partagés. Chez certains, c'était exceptionnel. Chez d'autres, c'était normal.



Pierre-Yves Plessix, éleveur de vaches laitières à Bédéc, 80 ares/VL

« Dans l'ensemble la saison de l'herbe a été moyenne. J'ai dû acheter du foin cette année (50 T MS). Pour une pousse d'herbe estivale, il m'aurait fallu plus d'eau. 5 ou 30 mm de pluie n'ont pas les mêmes incidences sur la production d'herbe ! Le trèfle timide au printemps est revenu cet été. J'ai donné de la lumière au trèfle en rasant les prairies. Les conditions automnales m'ont permis d'allonger le pâturage avec une herbe de qualité. Début décembre, le pâturage représentait encore 1/3 de la ration sans problème de portance dans les prairies. »

La ferme : 31 ha, tout herbe. Parcellaire groupé.
32 VL, 43 UGB. Chargement : 1,35 UGB/ha SFP.
Vêlage groupé en mars/avril. Les vaches sont taries en hiver et alimentées au foin. 4800 litres produits/VL.
Temps de retour entre deux passages : 23 jours au printemps, 70 jours en été.

Gaëtan Dubreil, éleveur de vaches laitières à St Brice en Cogles, 50 ares/VL

« L'année est exceptionnelle en production fourragère. Les rendements de mes mauvaises terres se sont rapprochés des meilleures. J'ai réalisé en moyenne 1 T MS de stock supplémentaire par ha (sur 100 ha). Mon bilan fourrager est positif, de quoi passer l'hiver tranquille ! La qualité des fourrages sur la première partie de l'année a été médiocre. J'ai voulu garantir du pâturage par des réserves sur pied. Il aurait fallu plutôt faucher pour avoir une repousse d'herbe de qualité. La deuxième partie de l'année a été meilleure. Une fois les stocks réalisés, j'ai priorisé le pâturage avec une qualité de l'herbe plus que correcte me permettant de produire du lait à moindre coût. »

La ferme : 114 ha dont 12 ha de maïs et 102 ha d'herbe.
50 ha accessibles aux vaches. Pâturage de mi-mars à mi-novembre, avec affouragement en vert en complément sauf en mai et juin. Sols humides. Agriculture biologique
144 UGB, dont 110 vaches laitières. Chargement 1.26 UGB/ha SFP. 5 000 litres de lait produits/VL.

Christophe Le Hegarat, éleveur de vaches laitières à Bourbriac, 80 ares/VL

« C'était une très très très bonne année pour les fourrages : autant en valeur qu'en quantité. Il n'y a pas mieux. On a pu faire du lait uniquement avec de l'herbe. Les vaches sont sorties le 20 février, et j'ai fermé le silo le 1er mai, au lieu du 1er juin en année normale. Le silo a été ouvert le 10 septembre. J'ai donné de l'enrubannage autour du 15 août, pour laisser le temps à l'herbe d'être au bon stade. J'ai fait 5 coupes et 2 pâturages sur les parcelles à dominante fauche. La première coupe a été faite le 25 mai, et la deuxième fin juin. En novembre, le pâturage représentait encore 1/3 de la ration. L'herbe d'automne était particulièrement de bonne qualité. J'ai gagné un point de TB et un point de TP par rapport à l'année dernière alors que je n'ai donné aucun aliment depuis le 10 février. Les vaches sont rentrées début décembre. Elles ont une ration composée d'un tiers de maïs et deux tiers d'enrubannage. »

La ferme : 80 ha dont 60 ha d'herbe, 15 ha de maïs et 5 ha de céréales. Parcellaire très groupé.
20 ha à dominante fauche, 40 ha à dominante pâturage. Toutes les surfaces sont déprimées. Zone humide.
50 VL + 50 génisses. Chargement : 1,20 UGB/ha SFP.
Temps de retour entre deux passages : 30 jours au printemps, 30 jours en été, et 45 jours à l'automne.
Production : 22 litres/jour/vache au printemps, 17 litres en été et 20 litres à l'automne.

Yann Kastler, éleveur de limousines à Rostrenen, 70 ares/UGB

« Je ne pensais pas que cela existait les années normales, sans accident climatique. Je signe pour une année comme celle-là l'année prochaine ! D'habitude je donne du stock en en juillet/août aux vaches suitées. Cette année, j'ai mis du foin au ratelier pendant seulement dix jours entre fin juillet et début août. C'est la période la plus compliquée chez moi : le chargement est au plus haut car je n'ai pas encore réformé et les veaux mangent bien. De plus, les parcelles fauchées fin juin ne sont pas encore rentrées dans le cycle de pâturage. Au niveau des fauches, j'ai fait 4 coupes, ce qui est bien mais pas exceptionnel. La première fauche a eu lieu début mai et la dernière le 20 septembre. Les stocks d'herbe sont de très bonne qualité. J'ai donné du foin aux vaches début octobre et elles sont rentrées fin novembre. Les génisses sont rentrées le 15 novembre à cause de la pluie ce qui est plutôt tôt. »

La ferme : 118 ha dont 7 ha de maïs, 6 ha de triticales, 105 ha d'herbe. 65 limousines, vente de reproducteurs. Vêlages groupés entre le 15 janvier et le 1er avril.
Sortie des vaches mi-février. Chargement moyen sur l'année : 1,2 UGB/ha SFP.
Intervalles de pâturage : 6 semaines au printemps et en été sauf en cas d'été très sec où l'intervalle est de 8 semaines.

Les systèmes herbagers créent de l'emploi

Pourquoi les systèmes autonomes et économes sont ils plus à même de créer de l'emploi ? C'était le thème de l'assemblée générale de l'Adage le 25 novembre. Six témoi-



80 personnes étaient présentes à l'assemblée générale de l'Adage.

La transformation, ça crée de l'emploi

« Notre souhait est de vendre nos produits frais sur le territoire. Nous souhaitons créer du lien entre la ferme et les gens du secteur. Marché, épicerie, maison de retraite, restauration, boulangerie sont nos clients » détaille Benoît, éleveur à Guer. La transformation a débuté avec l'installation de Benoît et Maxime en même temps que la conversion bio. Aujourd'hui 35 000 l de lait sont transformés et ce n'est pas fini ! « L'équilibre du projet est plutôt 3 UTH, tant sur l'organisation du travail que sur la viabilité de l'outil de transformation. Nous sommes donc à la recherche d'un 3ème associé ».

Embaucher à plusieurs

En 2014, Laurent, éleveur à Corps Nuds, a observé la fragilité de son exploitation. « Il n'y avait pas de surcharge de travail mais je suis seul, 365 jours/an. Cela m'a poussé à réfléchir à un groupement d'employeurs avec deux voisins. » Même si peu de difficultés ont été rencontrées, la recherche de salarié a demandé du temps. « L'embauche sur mon exploitation me coûtera 8000€/an. L'amortissement d'un tracteur » se plaît à dire Laurent. « Je gagne en confort de travail. Cela me permet aussi d'avoir un temps d'échanges avec une autre personne sur mon exploitation ».

Accueillir sur sa ferme

Sylvie a exercé le métier d'éducatrice pendant 25 ans. Son mari, Pierre-Yves est installé sur la ferme à Bédée depuis 1988. Suite à une envie de reconversion professionnelle, le couple a créé un GAEC, Sylvie s'est installée en 2012. C'est l'occasion de réaliser un projet datant de quelques années : transformer la longère de l'exploitation en deux gîtes (8 et 5 places). Sylvie explique « il ne faut pas s'engager dans de gros investissements. Un gîte n'est jamais rempli à 100 %. Notre taux d'occupation est de 60 %. Au bout de 7 ans de fonctionnement, nous pensons dégager un revenu, les investissements seront amortis.».

STEPHANE BOULENT, ADAGE

De nouvelles têtes au Cedapa

L'assemblée générale le 25 novembre a été l'occasion de se retrouver, d'échanger entre adhérents mais aussi de rencontrer la nouvelle coordinatrice et les nouveaux administrateurs.



Ronan Guernion est éleveur laitier à Tonquédec. Installé en 2008 après ses parents, il a mis en place un système herbager sur sa ferme de 50 ha. Il est en évolution depuis 2 ans vers un système tout herbe avec vèlage groupé.

Membre du groupe Trégor et du groupe vèlage groupés de printemps, il est adhérent au Cedapa depuis son installation. Après avoir beaucoup reçu, il souhaite aujourd'hui donner, s'investir comme administrateur.

La ferme : 50 ha dont 46 ha d'herbe et 4 ha de céréales. 44 vaches laitières, 200 000 litres de lait vendus



Ludovic André est éleveur laitier à Erquy. Il s'est installé en avril 2013 après une reconversion professionnelle. Il souhaite mettre en place un système herbager. Ludovic a connu le Cedapa avant son installation, en participant à la formation herbe et aux portes ouvertes : « Personne n'apprend à faire de l'herbe, sauf le Cedapa. » Adhérent au Cedapa depuis août 2014, il s'est porté volontaire pour être administrateur « pour faire bénéficier aux autres ».

La ferme : 49 ha dont 28 ha accessibles. 21 ha d'herbe, 13 ha de maïs et 11 ha de culture. Le système est en évolution vers plus d'herbe. 40 VL et 10 génisses élevées à l'extérieur. 300 000 litres de lait vendus.



Anne-Gaud Millorit est la nouvelle coordinatrice du Cedapa depuis fin novembre. Elle est rentrée en France cette année, après 6 ans passés au Congo Brazzaville, où elle a travaillé comme déléguée générale d'une association locale qui appuyait des entrepreneurs et des créateurs d'entreprises de tout secteur d'activité. Partageant les valeurs d'autonomie et d'agriculture durable, elle souhaite apporter sa contribution à la vie et au développement du Cedapa.

Quand l'insémination devient un geste d'éleveur

Inséminer soi-même, c'est gagner en autonomie et en organisation du travail.

Description de cette technique d'élevage avec le témoignage de paysans de l'Adage.

« **C'est par souci d'autonomie et de maîtrise de mon troupeau que je me suis lancé depuis 2005 dans cette technique, mais aussi sur des aspects pratiques** » explique Marcel Tuaux, éleveur laitier à Montours avec sa femme. Marcel devait auparavant coordonner la venue de l'inséminateur et le blocage de l'animal. « *Aujourd'hui j'insémine les animaux en fonction de mon emploi du temps, et les animaux en chaleur le week end sont inséminés en temps et en heure* »

Jérôme Martin, éleveur laitier à Rannée ajoute : « *J'étais inséminateur pendant 8 ans avant mon installation. J'ai travaillé avec mon centre d'insémination les premières années mais j'ai préféré arrêter pour des raisons pratiques. Les génisses sont inséminées au champ, et il est plus facile pour moi de gérer les contraintes (accès au champ, contention, disponibilité,..)* »

Dans l'ensemble, les éleveurs inséminateurs apprécient beaucoup la souplesse gagnée sur l'organisation de leur journée. Quand les chaleurs sont détectées, ils choisissent de réaliser l'insémination au moment où cela leur convient, dans le respect du créneau 6 à 12 heures après les premiers signes. Le stress est réduit à son minimum par rapport à la situation où l'on fait appel à l'inséminateur, dans laquelle la vache attend parfois plusieurs heures. Les intérêts vont au delà de la souplesse d'exploitation : « *J'ai remarqué que que j'insémine, je maîtrise davantage la reproduction du troupeau et de manière générale, la santé animale.* » explique Laurent Chenevel, éleveur à St Brice en Cogles.

Un coup de main à prendre

La maîtrise de la technique et la confiance en soi s'acquiert en général dans l'année qui suit la formation. Marcel confirme ce ressenti : « *J'ai passé beaucoup de temps au début sur les premières inséminations. La réussite passe par la volonté et surtout par de la patience. Au pire, les vaches reviennent en chaleur 3 semaines après !* »

Le pourcentage de réussite en première insémination est-il meilleur ?

Le pourcentage de réussite en première insémination est le même qu'un intervenant extérieur, d'après les enquêtes et témoignages menés auprès d'éleveurs. Jérôme Martin confirme « *mon taux de réussite en premier IA varie de 52 à 72 % sur les 3 dernières années* ». Cependant il n'attribue pas cette augmentation à ses talents d'inséminateur : « *Même si l'animal est moins stressé et que l'élevage est davantage suivi, la reproduction du troupeau est souvent liée à l'alimentation plutôt qu'à l'inséminateur.* »

Concernant la partie économique, l'intérêt de la pratique est d'autant plus important que le nombre d'animaux inséminés est grand. L'économie réalisée porte avant tout sur le temps passé à la manipulation et à l'insémination des animaux. « *Avec plus de 100 animaux à inséminer par an et une main d'œuvre présente sur l'exploitation, il nous a semblé intéressant de se spécialiser sur cette tâche.* » explique Laurent. Les intérêts principaux restent le gain d'autonomie et la facilité d'organisation du quotidien.

STEPHANE BOULENT. ADAGE

COMMENT FAIRE ?

1- Contention : Travailler dans le calme et à la même hauteur que l'animal.

2-Préparation : Les paillettes sont conservées à -196°C dans de l'azote liquide. Pour la décongeler, il faut la plonger dans un bain-marie à 37°C, température de l'animal, pendant 10 à 15 secondes. Le temps est doublé avec de la semence sexée.

3-Insémination : Travailler proprement lors de l'introduction du pistolet dans le vagin est essentiel afin d'éviter toute pollution. Pour inséminer, il faut introduire sa main dans le rectum de l'animal pour aller chercher le col de l'utérus. Il faut ensuite saisir délicatement le col à travers la paroi du rectum sans irriter ou blesser la vache. Avec l'aide d'un pistolet, il faut déposer la semence juste à la sortie du col de l'utérus.

Plus d'infos Echo n°79, echo n°102, echo n°93
En ligne sur le site internet du Cedapa

Coûts de l'insémination par l'éleveur :

Investissements au départ : 780 € (Bonbonne, décongélateur, petit matériel, enregistrement de l'agrément)

Formation : 400 € directement avec le centre d'insémination, 150 € si financement VIVEA

Charges annuelles : 230 €/an (azote liquide, gants, gaine, petit matériel, enregistrement)

Réglementation

Une simple déclaration à l'EDE pour l'insémination est nécessaire. Il faut tenir à jour un inventaire des doses reçues d'un centre de collecte ou de stockage agréés, enregistrer les mises en place sur le registre d'élevage et transmettre les informations à l'EDE.

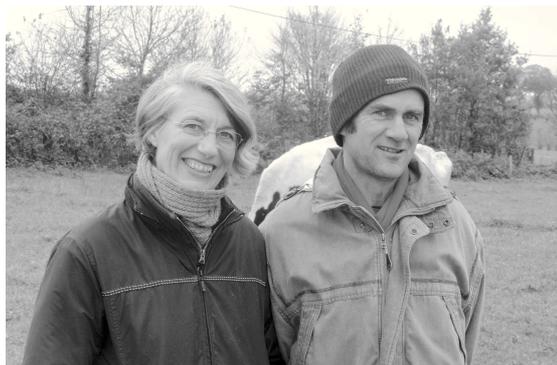
Le Cedapa organise une formation en février 2015

Formation de 3 jours avec l'intervention de France Bovia qui débute le 3 février 2015. Inscrivez-vous !

Il est possible également d'effectuer une formation directement avec un centre d'insémination ou avec France Bovia.

Moins de 30 % de stocks dans la ration annuelle

Isabelle et Didier Petitpas donnent priorité au pâturage sur leur exploitation. 32 ha accessibles en herbe sont destinés aux vaches laitières. Le résultat : un coût alimentaire très faible : 20 €/1000 litres.



« On a toujours peur de manquer, il faut faire confiance au potentiel de la prairie et aux capacités des vaches à trouver du fourrage » explique Isabelle.

signature en 2001 du CTE a été une étape importante. Elle nous a permis de fixer des objectifs » précise Isabelle. La part du maïs a diminué progressivement donnant place au pâturage. Didier ajoute « nous ne réalisons pas notre quota mais nous avons de bons résultats économiques » (voir encadré).

Ration 100 % pâturage dès début avril

38 ha sont accessibles autour des bâtiments dont 32 ha en herbe soit 66 ares accessibles en herbe/VL. Les animaux non productifs sont systématiquement envoyés sur les surfaces éloignées (25 ha). « Ces surfaces sont malgré tout groupées, ce qui permet de réaliser du pâturage par les génisses et les vaches tarées » détaille Didier.

Les vaches sortent à l'herbe le plus tôt possible, souvent courant février. Les terres portantes autour des bâtiments favorisent cette pratique. En mars, le silo d'herbe est terminé. Le foin devient un complément au pâturage. Début avril, les vaches laitières ont une ration composée exclusivement de pâturage jour et nuit. « Nous n'avons pas le choix, les stocks sont épuisés » ajoute Isabelle. Le pâturage devient une priorité. L'ensilage d'herbe est réalisé fin mai/début juin. « Souvent les gens ont beaucoup d'herbe en mai. Ce n'est pas notre cas. Comme les vaches sont exclusivement au pâturage au mois d'avril, nous avons peu de stock d'herbe à disposition. C'est seulement fin avril/début mai que nous commençons à débrayer certaines parcelles » explique Didier. Toujours dans l'idée de privilégier le pâturage, des stocks sur pied sont réalisés. Même si l'herbe est avancée, les éleveurs préfèrent faire

Installés à Marcillé Raoul depuis les années 90 sur la ferme familiale en système conventionnel, Isabelle et Didier se sont orientés petit à petit vers un système herbager autonome et économe en intrants. « La

pâture que faucher et distribuer quelques semaines plus tard.

Moins de 1,5 tonnes de matière sèche stockées par UGB

Pendant 7,5 mois (jusqu'à mi-novembre), les vaches sont à l'herbe plat unique. « On a toujours peur de manquer, il faut faire confiance au potentiel de la prairie et aux capacités des vaches à trouver du fourrage. Au pire, les années déficitaires, nous achetons du foin. Mais finalement, avec quelques années de recul, cela nous est peu arrivé. » précise Isabelle.

100 T MS de stocks d'herbe sont récoltés par an. La moitié est de l'ensilage d'herbe assez fibreux. Le reste est constitué de foin. Ces stocks sont distribués aux vaches laitières pendant l'hiver à raison de 2/3 d'ensilage d'herbe et 1/3 de foin. Le foin restant est destiné aux périodes de transition entre le pâturage et la ration hivernale et à l'alimentation des génisses.

Isabelle et Didier concluent « Nous préférons rationner les stocks et donner priorité au pâturage que l'inverse. Nos chiffres économiques nous rassurent d'ailleurs chaque année, et confirment notre choix. »

STEPHANE BOULENT, ADAGE

La ferme

2 UTH
330000 l de quota, 253000 l vendus
En agriculture biologique
55 VL prim'holstein + 22 UGB génisses
63 ha de SAU dont 59 ha d'herbe
4 ha de mélange céréalier
Rendement moyen en herbe 7 T MS/ha

Chargement 1,27 UGB/ha SFP
4700 litres produits/vache
200 kg de mélange céréalier par vache
Coût alimentaire : 20 € / 1000 litres
Dont coût concentrés 7 € / 1000 litres
VA/Produit = 71 %
EBE : 78000 €
EBE/1000 l produits : 297 €

Source : Bilan comptable clôture septembre 2014

L'installation et la transmission

Ce thème est apparu évident aux agriculteurs de l'Adage et du Cedapa construisant le premier numéro commun. Pour que l'agriculture durable vive, des jeunes doivent s'installer et des cédants doivent transmettre. Ce n'est pas une mince affaire. Ce dossier vous présentera différents parcours afin de bien analyser les difficultés. Nous présenterons des outils pour se préparer au mieux à s'installer et à transmettre.

Une volonté de transmettre

Locataire de l'ensemble de sa ferme (bâtiments, fonciers, maison), auprès d'un propriétaire principal, Marcel Messé, agriculteur à Montreuil sous Pérouse en est convaincu : « Ma ferme est viable ! Je veux la transmettre »



Parti de cette idée, l'éleveur a toujours été serein pour sa succession. « En plus, il est facile pour les systèmes autonomes de trouver un candidat hors milieu agricole.

« Je n'ai pas envie plus tard de changer de trottoir en croisant mon successeur » explique Marcel Tuaux

L'agriculture alternative a une meilleure image » souligne Marcel.

Savoir ce que l'on veut

Pour lui, la transmission passe par une cession intelligente et honnête. « Je n'ai pas envie plus tard de changer de trottoir en croisant mon successeur » précise l'éleveur. Sa volonté est de donner les moyens au repreneur de réussir. « Il fera sans doute mieux que moi. Ce qui me gênerait, serait de le voir en difficulté ». En bio depuis 1967, le critère prioritaire souhaité par Marcel est le maintien de l'agriculture biologique sur cette ferme. Peu importe le projet, l'éleveur reste ouvert aux propositions de reprise autre que le lait.

Profitant de son départ, le propriétaire souhaite vendre le corps de ferme (2 ha) et la maison d'habitation. N'étant que locataire, Marcel n'a aucun pouvoir de décision. Mais ayant toujours entretenu une relation de confiance avec son propriétaire, il va mettre sa volonté de transmettre au service de l'installation d'une tierce personne.

Se donner les moyens de réussir

Les premières démarches ont été effectuées auprès de la chambre d'agriculture

La ferme
1 UTH
En agriculture biologique
190000 l vendus
45 VL normandes + la suite
53 ha de SAU
(inscription sur le répertoire départ-installation). C'est finalement suite à une rencontre avec la FD CIVAM 35 au salon Ile et Bio, que Marcel publie une annonce sur le site d'annonces de fermes de la FR CIVAM*. « En 15 jours, j'ai

reçu 7 ou 8 appels. J'ai dû retirer mon annonce dans l'attente de rencontrer les candidats». Trois candidats sont venus visiter la ferme, avec des profils différents. Très vite, une personne se dégage de ces rencontres. Pendant 1 an, Marcel va faire l'intermédiaire entre le candidat retenu et le propriétaire. Ce rôle est essentiel dans la réussite de l'installation. Marcel va convaincre le propriétaire de baisser le prix pour arriver à un coût raisonnable. L'éleveur considère qu'il est important d'être honnête sur la valeur des biens, afin de garantir la réussite du projet du repreneur. « Cela passe aussi par des capitaux limités » précise-t-il. « Nous devons rendre nos fermes transmissibles et viables économiquement. La richesse issue de nos sols et plantes doit être mis en faveur de la valeur ajoutée et non au profit du capital ».

Des démarches administratives lourdes

La transmission était prévue en fin 2014. les formalités administratives se sont révélées plus compliquées que prévues. Il a été surpris par la durée des démarches administratives. Il ne s'attendait pas à trouver quelqu'un aussi rapidement et avec une envie de s'installer au plus vite. Marcel reste patient et conseille aux cédants : « Il est important de réfléchir à sa transmission au préalable afin de la préparer au mieux et plus sereinement ».

STEPHANE BOULENT, ADAGE

Comment se préparer à la retraite ?

Arnaud Rolland-Piegue, formateur en préparation à la retraite à ANLAGE formation explique :

« La retraite est une transition de vie, comme il en existe plusieurs au cours de la vie. On peut distinguer trois étapes dans ce processus de transition :

La première est de prendre conscience que des choses vont s'arrêter. Le fait d'identifier les aspects qui apportent de la joie dans le métier permet de se préparer à leur fin. Cela peut être les relations avec les collègues, ou le contact avec les animaux, etc. On pourra organiser des rituels, comme un pot de départ, pour marquer la fin.

La seconde période suit l'arrivée en retraite. Beaucoup de personnes vivent une période de flou, qui peut durer d'une semaine à deux ans, où ils réfléchissent avant de se lancer dans une activité. Il arrive que l'on soit un peu bouleversé pendant cette période, cela se rapproche d'un deuil.

Suite à cette période de réflexion, la personne se met en route vers autre chose, construit un nouveau projet. »

Des outils à disposition dans nos réseaux

Quel est le juste prix de ma ferme ?

« Ce n'est pas l'outil d'évaluation qui déterminera le prix de vente : cela vous donnera juste une estimation. C'est à vous ensuite et en négociation avec le repreneur de déterminer le juste prix » explique François Berrou, formateur à l'AFOCG 53. Il est cependant intéressant de faire des estimations pour avoir un ordre d'idées. Différentes méthodes existent :

- **La méthode patrimoniale** : Évaluation de chaque bien à partir du bilan comptable ou de sa valeur sur le marché. Attention, certains biens n'ont de valeur que dans la mesure où ils forment un tout.

- **La méthode économique** : A partir des résultats moyens de l'exploitation et d'une rémunération du travail fixée, on évalue le montant des annuités qu'il est possible de rembourser chaque année pour un repreneur.

- **La méthode du prix du marché** : Ce qui se dit dans les alentours. Par exemple, beaucoup de fermes laitières sont estimées en fonction du quota (1€/litre).

Ces évaluations peuvent être réalisées entre pairs: « La pratique montre qu'en se réunissant entre collègues pour évaluer les fermes des uns et des autres, les estimations sont assez justes » explique François Berrou.

Où chercher un repreneur ?

Mieux vaut multiplier les endroits où déposer son annonce :

- **Le Répertoire Départemental Installation**. Contacter la chambre pour s'inscrire.

Tel : 02 96 79 22 66. Site : www.repertoireinstallation.com

- **Contactez la SAFER** peut permettre de trouver des repreneurs.

Tel : 02 96 94 05 95

- **Le site de la FR CIVAM** : www.paysans-creactiv-bzh.org

Contactez le Cedapa ou la FD Civam 35 qui inscriront l'annonce.

- **Site de Terre de Liens** : possibilité de mettre en ligne une annonce sur le site www.terredeliens.org - 02 99 77 36 71

- **Site de la Confédération Paysanne** :

02.96.94.16.68 - 22@confederationpaysanne.fr

- **Bouche à oreilles** : ne pas hésiter à en parler pour multiplier les contacts.

AURELIE CHEVEAU, CEDAPA

COMMENT ACQUÉRIR DE LA PRATIQUE POUR S'INSTALLER ?

Le salariat agricole

Le Woofing :

Échange couvert par l'assurance du réseau si les parties sont adhérentes

Les Évaluations en Milieu de Travail proposées par le pôle Emploi :

Des stages de 10 jours dans une entreprise avec possibilité de faire plusieurs stages dans des entreprises différentes. Il est impossible de faire deux stages dans la même ferme.

Accessible aux chômeurs.

Le stage conventionné dans le cadre du parcours à l'installation (ancien stage 6 mois)

De 2 à 6 mois, ce stage peut être demandé par le porteur de projet dans le cadre de son parcours. A partir de janvier, seule 1 journée de formation sera nécessaire pour devenir maître de stage.

Accessible aux personnes ayant entamé le parcours à l'installation à la chambre d'agriculture.

Les stages par l'intermédiaire de la FD CIVAM 35 et d'Agriculture Paysanne 22

Accessible aux personnes participant à la formation de l'idée au projet Convention entre l'association, l'agriculteur et le porteur de projet. Durée maximum : 2 mois

Le contrat Pré Installation

Durée : 6 à 12 mois dans une ferme que le jeune souhaite reprendre

Accessibles aux personnes ayant effectué leurs parcours à l'installation.

Les stages professionnels proposés par la CIAP 44, la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne en Pays de la Loire

Statut de stagiaire rémunéré pendant 1 an.

Possibilité de couvrir des stagiaires en Bretagne.

QUI CONTACTER ?

> en Côtes d'Armor

Le Collectif Paysans 22

rassemble les organisations des Côtes d'Armor actives sur l'installation-transmission : Agriculture paysanne, Accueil Paysans 22, CEDAPA, GAB 22, Confédération paysanne 22, MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne), Terre de Liens Bretagne et Solidarité Paysans 22.

Les objectifs :

- Promouvoir les installations qui misent sur l'autonomie et l'économie ;
- Sensibiliser les futurs paysans et cédants en leur montrant que toute ferme a un avenir.

Les actions :

- la Formation de l'idée au projet
- Formation transmission
- Cafés installation et transmission
- Mise en relation de cédants et repreneurs
- Appui à l'accès au foncier
- Suivi post installation
- Entretiens individuels

Pour recevoir la newsletter contactez Agriculture Paysanne 22 - 02 96 78 95 41 agriculturepaysanne@wanadoo.fr

> en Ile-et-Vilaine

La FD CIVAM 35 a pour missions principale l'installation et la transmission dans le milieu agricole.

Les actions :

- Formation de l'idée au projet
- Formation transmission
- Cafés installation et transmission
- Entretiens individuels
- Mise en relation de cédants et repreneurs

Contact : 02 99 77 39 28

Prochaines formations Se préparer à transmettre sa ferme

Contenu : projet de transmission, relation cédants repreneurs, évaluation du prix de la ferme, aspects juridiques.

Côtes d'Armor : 4 jours, printemps 2015
Contact : Cedapa - 02 96 74 75 50

Ile-et-Vilaine : 3 jours, printemps 2015
Contact : Adage - 02 99 77 09 56

La relation humaine : la clé d'une installation réussie

Installés en 2010 à Pancé, Stéphanie et Cyrille Guilloteau ont repris une exploitation hors cadre familial. Retour sur leur parcours à l'installation



Issus tous les deux du milieu et de formation agricole, Stéphanie et Cyrille ont toujours souhaité s'installer. Après quelques

années passées à travailler dans le para agricole, ils commencent leur recherche en 2006. « Nous avons visité 8 fermes répondant à nos critères géographiques et structurels : 50 ha groupés autour des bâtiments dans les environs de Redon » se rappelle Stéphanie. « Nous n'avons pas trouvé notre bonheur pour diverses raisons (présence d'un atelier hors-sol, location de la maison, contact avec le cédant,...) ». Finalement, en élargissant les moyens de recherche, ils finissent par trouver fin 2008 une exploitation à Pancé répondant à leurs critères.

Du temps pour se connaître

« Le contact avec le cédant s'est tout de suite bien passé » se souviennent ils. « Il avait le souhait de transmettre sa ferme ». Après plusieurs rencontres, le couple décide de débiter son parcours à l'installation (le Plan de Professionalisation Personnalisé) en juin 2009. L'installation est prévue pour le printemps 2010. « Ce fut long et court » souligne Cyrille. D'un côté l'envie d'avancer rapidement sur le projet d'installation, de l'autre, une mise en situation concrète dans un environnement nouveau. Le



Le bâtiment mis aux normes en 2010 par Cyrille et Stéphanie.

contrat de parrainage entre le cédant et Cyrille dure 6 mois. « C'est un minimum » ajoute Cyrille. « Il faut du temps pour connaître la ferme, les terres, le cheptel et les voisins. Sans

oublier que ce temps commun est mis à profit pour les démarches d'installation et de mise en place du projet ». Cette période est essentielle dans la réussite d'une l'installation hors cadre familial.

Le couple souhaite convertir la ferme en agriculture biologique. « Il faut échanger avec le cédant » précise Stéphanie. « Les points sont plus clairs et une relation de confiance s'installe entre nous, même si les choses ont été difficiles à dire ou à entendre parfois ».

Durant un an, cédant et repreneurs trouveront leurs marques sur l'exploitation. Stéphanie et Cyrille s'acclimateront à leur nouveau lieu de vie professionnel et privé, tandis que le cédant partira petit à petit. « Je pense qu'il faut être compréhensif vis-à-vis du cédant : prendre sa place au fur et à mesure sans vouloir le chasser de la ferme » insiste Cyrille.

Une période d'installation bien chargée

Cette période de transition est délicate et importante pour le couple. Entre la mise aux normes, les charges administratives, l'arrivée d'un premier enfant et la rénovation de la maison, l'installation entraîne un bouleversement dans leur vie. « Notre cédant et sa femme nous ont soutenus dans notre quotidien et nous ont dépanné de temps à autre » se remémore Stéphanie. Des liens entre eux se sont créés au delà de l'installation. Cyrille souligne de manière générale « Lorsque l'on recherche une ferme, c'est peut être la personne qui importe plus que la ferme en elle-même ». Cette réflexion résume bien la complexité d'une installation hors cadre familial et l'importance des relations entre cédant et repreneur.

STEPHANE BOULENT, ADAGE

La ferme

2 UTH

64 ha de SAU dont 58 ha accessibles

40 VL + la suite

250 000 l vendus en agriculture biologique

Mise aux normes en 2010

Qui sont ces jeunes qui veulent s'installer ?

« Les jeunes ne veulent plus faire la traite. Les jeunes ne veulent plus travailler seuls. » On entend souvent ces phrases, mais au fait leur a-t-on posé la question ? Rencontre avec William PLAULT, un de ces jeunes qui rêve d'être éleveur laitier.



« Il faut laisser le temps aux jeunes d'apprendre. Atteler et déteiler un tracteur, c'est facile mais ça s'apprend ! » explique William Plault

Echo du Cedapa : Qu'est ce qui t'intéresse dans le métier d'éleveur ?

William Plault : Une de mes motivations est de gérer ma ferme comme j'en ai envie. Dans mon travail au syndicat mixte de l'Arguenon, on essayait de mettre en place des modes de gestion des cours d'eau plus respectueux de l'environnement mais on n'avait

pas la main sur la gestion. Je souhaite m'installer en système herbager en agriculture biologique pour avoir un rôle concret sur le paysage. Et puis, le rythme me plaît : je suis lève tôt et le métier permet d'avoir des temps libres pendant la journée. Le côté évolutif m'attire aussi car, à partir d'un système, tu peux toujours améliorer des choses, en tester d'autres. C'est un peu un laboratoire à l'échelle d'une année.

EdC : Depuis quand as-tu cette idée ?

WP : J'ai fait un master en biologie puis j'ai travaillé au bassin versant de l'Arguenon, en contact avec des agriculteurs. De plus, mes beaux parents étant agriculteurs, je les ai remplacés quelques fois. Même en hiver et sous la pluie, le travail me plaisait. Fin 2012, j'avais l'idée de m'installer. Mi-2013, j'ai refusé un CDI et j'ai entamé la formation idée au projet. Cette formation m'a permis de cheminer, de mettre des mots sur mon projet. Cela a été aussi l'occasion d'en discuter plus précisément avec ma compagne.

EdC : Ne venant pas du milieu agricole, comment fais-tu pour te former ?

WP : J'ai choisi de faire un BPREA pour faire un maximum de pratique. J'ai demandé de faire des journées de stage chez des agriculteurs en plus des dix semaines de stage obligatoire. Les cours d'enseignements généraux, qui ne sont pas obligatoires pour moi, sont remplacés par des journées de stage. En plus, je fais des remplacements 3 week-ends sur quatre. C'est intéressant car cela sera mon rythme de vie quand je vais m'installer.

EdC : Quel bilan fais-tu pour l'instant de ta formation en BPREA ?

WP : Je n'ai pas pas appris grand-chose franchement, le niveau est très hétérogène. Le point important ce sont les stages.

EdC : Après ton BPREA, que comptes-tu faire ?

WP : Je compte trouver un travail de salarié pendant un, deux ou trois ans. Au bout de 8 mois de formation, je ne saurai pas tout faire, notamment ce qui concerne les prises de décisions globales.

EdC : Quels sont tes critères de recherche ?

WP : Je souhaite rester idéalement dans le secteur de Saint Alban où je vis actuellement. Au maximum, la ferme devra se trouver à 30 minutes de Ploufragan où ma compagne travaille. Je cherche une ferme avec un parcellaire groupé, et pas une grosse boutique. J'aimerais reprendre une ferme en association à deux : soit créer une association, soit rejoindre une ferme qui cherche un associé. Au niveau de la réflexion et du temps de travail, ça m'attire.

EdC : Est-il difficile de trouver du travail en tant que salarié agricole quand on ne vient pas du milieu ?

WP : Du boulot, il y en a. Si on sait au moins faire la traite et qu'on est motivé, on en trouve. J'ai trouvé mon premier remplacement sur une annonce du Paysan Breton. J'ai été franc : je n'ai jamais travaillé sur une ferme sauf la ferme de mes beaux parents. Ils ont accepté, et aujourd'hui je viens chez eux tous les mois. Ceux qui cherchent des remplacements sont tellement nombreux, qu'ils sont prêts à laisser une chance.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

LA FORMATION DE L'IDÉE AU PROJET

La formation à destination des porteurs de projet dure **10 jours** et permet une réflexion progressive. Dans un premier temps, les participants partent de leur projet rêvé et réfléchissent à leurs savoir faire, **aux compétences à acquérir, à leurs besoins familiaux.**

Lors d'une 2^e partie sont abordées des notions plus techniques : **accès au foncier, organisation administrative, stratégies de commercialisation, chiffreage, statuts sociaux, juridiques et fiscaux...**

Au-delà des informations amenées par les intervenants extérieurs (paysans, futurs cédants, autres porteurs de projet), c'est la dynamique de groupe qui aide les uns les autres à avancer !

Prochaines sessions

Septembre 2015 dans les Côtes d'Armor

Contact : Agriculture paysanne. 02.96.78.95.41

Mars 2015 en Ille et Vilaine

Contact : FD CIVAM 35 - 02 99 77 39 28

Rechercher l'autonomie et l'économie en production porcine

Après une carrière d'ingénieur informatique à Paris, Norbert Lesné s'est installé, pour être libre et « ne plus avoir de compte à rendre à une hiérarchie ». Il est arrivé avec beaucoup d'idées en tête et des envies de changements : désintensification du système, création d'une filière de valorisation du porc sur paille.

« Si ça avait été un élevage de 320 truies, je n'aurais pas repris la ferme. » Norbert Lesné est éleveur de porcs sur paille depuis 2010. « Nous voulions revenir en Bretagne avec mon amie, j'ai été embauché dans une entreprise, ça n'a pas fonctionné. J'ai eu la possibilité de réfléchir à ma vie. » Un BPREA en poche, Norbert s'installe en octobre 2010 sur la ferme familiale à Plélo. La mère de Norbert exploitait une ferme de 30 ha, avec 32 truies naisseur et engraissement sur paille. Norbert a toujours le même nombre de truies. Cependant, il a beaucoup modifié le système pour qu'il corresponde à ses objectifs : « produire des porcs de qualité en protégeant l'environnement, en favorisant le bien-être animal sur une ferme à taille humaine. »

À son installation, Norbert a construit deux bâtiments et aménagé la maternité. « Ça faisait deux ans que ma mère avait arrêté, j'ai tout repensé. » explique Norbert. Il voulait une ferme fonctionnelle : « pas question de donner de l'aliment au seau. ». Les investissements ont été conséquents même si les bâtiments ont été en partie auto-construits.

Toutes les céréales de la ferme destinées à la consommation des animaux

L'assolement se compose de 12 ha d'orge, 8 ha de blé, 5 ha de maïs, 1 ha de féverole et 4 ha de colza. Seul le colza est vendu. L'aliment des porcs est composé de 70 % des céréales de la ferme et de 30 % d'un mélange protéines et minéraux acheté. Il est donné à sec sous forme de farine. 750 porcelets naissent sur l'exploitation, 500 seulement sont engraisés. « Je n'ai pas assez de céréales pour tous les engraisser. » explique Norbert qui tient à l'autonomie de son système.

Des charges de vétérinaire faibles



Un lot d'animaux en post-sevrage

« Plus de 90 % des porcs n'ont pas d'antibiotiques, de la naissance à l'abattoir. » Les frais vétérinaires s'élèvent à 22€/truie alors que le moyenne dépasse les 150€/truie. Les débuts n'ont pas été simples, les animaux devaient construire

leur immunité, et Norbert son expérience. « Ma mère mettait des antibiotiques dès le 3^{ème} jour à tous les porcelets. ». Aujourd'hui, Norbert utilise de l'argile pour certains problèmes sanitaires, comme la toux en post sevrage, et il va commencer à utiliser la phytothérapie.

De gros changements dans la conduite des cultures.

« C'est simple, mon père mettait 3 fongicides sur céréales et beaucoup d'engrais. ». Aujourd'hui, Norbert utilise une demi-dose d'herbicide sur céréales, et pas de fongicides. Il n'utilise pas d'engrais chimique, seulement du lisier importé. « Je suis un des seuls éleveurs porcins à chercher du lisier et non pas de la terre. » ironise Norbert. Le fumier est épandu sur maïs.

Des cochons sur paille bien musclés

Norbert cherche la qualité : « je fais des croisements Large White Piétrain et Duroc afin que la viande soit persillée ». Les 500 cochons sont vendus en grande majorité en filière Cohérence (cf. encadré), seuls 70 sont vendus en label rouge. Ils pèsent entre 95 et 105 kg de poids carcasse. « Les porcs sur paille sont réputés pour être gras. ». Pourtant il obtient souvent un Taux de Muscle des Pièces de 60, alors que la moyenne en conventionnel se situe autour de 55.

L'éleveur est « entièrement satisfait » de son changement de vie. La qualité et la quantité de travail est satisfaisante, et le travail a du sens : « je suis fier de ce que je fais. » conclut Norbert.

SUZANNE DUFOUR, HILLION
ET AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

La ferme

32 truies Large White, conduites en 4 bandes
750 porcelets vivants / an
500 porcs engraisés
Porcs vendus à 200 jours de croissance en moyenne
Poids : 95 -105 kg TMP : 61
12 m²/truie en maternité
1,5 m²/porc en engraissement

LA FILIÈRE PORC SUR PAILLE

La création d'une filière de porcs sur paille dans les boucheries de la baie de Saint Brieuc est mené par l'association Cohérence. Depuis le lancement en 2013, la valorisation des porcs sur paille de deux élevages permet de créer une filière qui facilitera la conversion d'autres élevages au porc sur paille.

Aujourd'hui, 14 bouchers achètent du porc authentique et l'objectif est d'atteindre 20 bouchers en 2015 soit 2000 porcs valorisés.

Les prix de vente se situe entre 0,50 cts et 1 € au dessus du prix du conventionnel.

Le démarchage des bouchers est effectué par les agriculteurs. L'abattoir de Quintin est chargé de venir chercher les porcs, de les abattre et de les livrer aux bouchers.

« L'agriculture productiviste ne correspondait pas à ce que l'on attendait. »

L'écho continue son enquête auprès des fondateurs du Cedapa. Ce mois-ci, nous rencontrons Roger Dudal, premier trésorier du Cedapa, toujours aussi militant pour une agriculture autonome et économe.



« Souvent c'était de l'argent perdu que de mettre de l'engrais car ici les terres se réchauffaient vite au printemps. » Agriculteur à Plérin en bord de côte depuis les années 60, Roger Dudal a connu les débuts de l'agriculture productiviste : engrais chimiques, des traitements,

simplification des rotations. « Il y a eu des complications : des maladies arrivaient sur les récoltes vu qu'il n'y avait pas de rotation de cultures ». A l'époque, il était courant de cultiver 3 ou 4 céréales de suite. Les techniciens conseillaient de semer dense et de mettre de l'engrais. « On avait moins recours au tallage et au bout de quelques années, il y avait des foyers de rouille dans l'orge. » se souvient Roger.

Roger et sa femme Marie changent donc leur fusil d'épaule. S'appuyant sur l'expérience d'André Pochon, ils commencent à élever des bêtes à viande avec de l'herbe. Ils sèment du dactyle luzerne au début des années 1980. « Ça nous aidait à vivre et à être moins dépendants ». La luzerne, ce n'est pas une découverte pour Roger. « Mon père faisait des mélanges ray gras luzerne mais le ray gras étouffait la luzerne après la première coupe. La luzerne et le dactyle faisaient bon ménage et étaient bien adaptés au climat séchant. Cela permettait d'avoir des rotations un peu plus longues. »

En plus des bovins, Roger et Marie Dudal avaient un élevage de porcs naisseur engraisseur depuis les années 1960. Ils ont élevé jusqu'à 75 truies en 1980. Les céréales étaient produites sur l'exploitation et stockées dans des silos que le couple avait achetés. « Puis, il est arrivé du manioc de Thaïlande qui était moins cher que l'aliment qu'on faisait. » Ils ont pris comme tout le monde de l'aliment de la coopérative tellement compétitif ! C'est la période où l'élevage de cochon est très rentable, ce qui permet au couple d'avoir des rentrées d'argent. La diminution de la surface en céréales et l'augmentation de l'herbe permettent aussi d'assurer leur système. « On voyait bien que le système productiviste était agressif pour les plantes et pour le porte mon-

naie. Il y avait des fermes où ils n'avaient jamais d'avance d'argent. »

« En plus de notre métier, on s'occupait des autres. »

« Je partais en réunion le soir, parfois 6 jours sur 7. » Roger avait à cœur de prouver que les petites fermes étaient viables. Il était notamment très impliqué dans la JAC, la Jeunesse Agricole Catholique. Roger ne négligeait pas pour autant le travail à la ferme « C'était important pour nous de réussir car si on faisait faillite, certains auraient dit : ceux là ils sont juste bons à causer. »

Roger se souvient de la création du Cedapa : « André Pochon nous a réunis pour lancer le Cedapa. On était 7 à la réunion, tous chez les travailleurs paysans. » Roger avait rejoint le syndicat dès sa création. Les objectifs du Cedapa sont influencés par André Pochon « C'est lui qui savait le plus où il allait car il pratiquait déjà la culture de l'herbe. » explique Roger. Cela n'empêche pas les débats, présents dès la création « Nous n'étions pas toujours d'accord avec Dédé. ».

Développer une agriculture moins coûteuse et moins exigeante en travail.

« On établissait des plans pour les jeunes qui voulaient s'installer. On leur conseillait de ne pas avoir trop de matériel : un tracteur de 60 chevaux pour une ferme de 30 ha suffisait » explique Roger. Sur le plan du travail, le système du Cedapa paraissait intéressant. « André nous disait : je me suis levé à 9 heures ce matin. Je n'avais rien à faire. » se souvient-il. A la retraite dans les années 1990, Roger est resté très actif auprès des retraités de la Confédération Paysanne.

« Je veux être à l'affût de tout ce qu'il se passe. »

A 90 ans, Roger a encore beaucoup de revendications. Pour lui, c'est clair « l'agriculture productiviste est condamnée parce que les consommateurs veulent des produits sains qui ne rendent pas malade. » Roger déplore la diminution de nombre d'actifs agricoles dans les exploitations alors qu'il y a tant de chômeurs. « Est-ce qu'on peut accepter cela en tant que citoyen ? » se demande Roger.

SUZANNE DUFOUR, HILLION

Le mode d'élevage sur litière a évolué de la soue à cochons à la porcherie danoise puis à la litière accumulée type belge puis au système japonais. Dans tous ces systèmes, la litière est apportée régulièrement.

La grande révolution est récente, une véritable découverte due à Monsieur Le Guern, technicien à la coopagri et quelques éleveurs avec qui il travaille. Cette découverte consiste à mettre beaucoup de paille au départ avant que le porcelet ne rentre dans la case.

Il s'en suit une fermentation de la litière qui devient une litière sèche. De plus, les balles rondes sont posées dans la case telles qu'elles, le cochon s'en débrouille. Le bâtiment est conçu pour les amener à la fourche au tracteur et la litière au final est enlevée avec cette même fourche à tracteur. Depuis cette technique évolue encore : avec monsieur Le Guern la moitié de la litière était mise au départ, 25 % six semaines après et 25 % 3 semaines après. La litière sèche étant enlevée en totalité en fin de bande.

Depuis, certains éleveurs mettent désormais toute la paille au départ et le résultat constaté par le préfet est le même. On a en fin de bande une litière sèche et non du fumier.

Enfin certains éleveurs laissent la même litière pour deux lots consécutifs. Un éleveur fait même 3 lots consécutifs toujours avec le même résultat satisfaisant. Il est évident que ces deux avancées diminuent le temps de travail.

La découverte de Mr Le Guern est une véritable révolution qui apporte un plus considérable pour l'élevage de porc sur litière, tant au niveau du bien être des porcs et de leur santé, de la diminution des frais vétérinaires et du taux de pertes, de la diminution des odeurs nauséabondes, de l'allègement considérable du temps de travail qui passe en dessous du système caillebottis. Le GMQ est amélioré comparé au caillebottis et la qualité de la viande aussi : si le taux de muscle est légèrement plus faible, sa valeur organoleptique, son goût, sa texture sont bien meilleurs.

Une soirée chez les Darley

Samuel Dugas, agriculteur en Ille-et-Vilaine, relate son périple dans les Côtes d'Armor. Il a passé une semaine sur le sentier côtier et est allé à la rencontre des agriculteurs du Cedapa.

Lundi 17 février 2014, dernières consignes à Maëlle, mon apprentie. Les petits soucis qui traînent dans la tête sont facilement évaporables, la ferme va bien et moi avec, je pars serein, je suis à jour et heureux : 9 jours sans traite, 9 jours de nomadisme ! J'ai choisi comme destination l'exotisme des Côtes d'Armor pour prendre la température de l'eau et des fermes. J'ai sollicité le CEDAPA pour obtenir les contacts d'herbagers pas trop loin du sentier des douaniers, pour leur demander l'hospitalité, et nous voilà, Justine et moi, en chemin vers la mer et mes pairs.

Ce soir, nous avons rendez-vous avec Frédéric Darley. Nous arrivons de nuit à la ferme, nous rencontrons Benoît dans le bureau. Il prépare une dégustation pour un salon et il a encore beaucoup de travail.

C'est alors qu'un grand blond mince et souriant débarque dans le bureau. C'est Frédéric, son grand frère. Sur le chemin de la maison, nous visitons la salle de traite 2X6. Elle est cosy, avec ses caillebotis caoutchouc dans le fond de la fosse spacieuse. On aperçoit aussi le troupeau, 45 holsteins. Frédéric est prudent quant au croisement. En revanche, il est séduit par les brunes. Il vient d'en acheter 11. Ce qui lui plaît, c'est le bon rendement fromager de leur lait. Un critère important car ici, sur les 300 000 litres de lait produit, 220 000 L sont transformés dans la fromagerie par Benoît.

Les Darley et les fromages, c'est une histoire qui a démarré avec les parents, Anne et Dominique. Ils se sont installés avec un atelier cochons et lait. Assez vite, ils ont laissé les cochons et ont construit la première fromagerie en 1984. Des pionniers du fromage fermier en Bretagne qui ont du passer outre certaines moues dubitatives. Ce côté hors-norme, où il faut faire ses preuves plus que d'autres, c'est cela qui a donné encore plus de force à Frédéric et Benoît.

Benoît s'est installé en 2008. Frédéric, lui, a pris les rênes en 2003 avec ses parents « Depuis que j'ai 5 ans, j'ai toujours voulu reprendre la ferme. Un temps, devenir charpentier ou menuisier, ça m'attirait, puis je me suis vite

rendu compte qu'en ferme, je pouvais en faire, des charpentés. ». Une reprise qu'il a plutôt bien vécu « C'est vraiment plus facile quand on reprend la ferme de ses parents. Le seul inconvénient, c'est qu'on ne choisit pas l'endroit. »

Les Darley produisent plusieurs fromages. Il y a l'historique : le Darley, une pâte pressée non cuite à croûte lavée. Il y a aussi une tomme, le Hirel, et des bleus. La commercialisation est diversifiée : grandes surfaces, marchés, crémiers. Claire, la soeur de Benoit et Frédéric a pris trois ans de disponibilité pour tester une implication sur la ferme. Elle s'occupe de la vente sur les marchés, AMAP et dans un magasin de producteurs : Brin d'herbe. Elle va retrouver à son poste au conseil général du Finistère, ce qui va amener les Darley à embaucher. Les Darley, c'est de l'agriculture familiale patronale. Deux salariés sont présents : Olivier, le vacher, et Clotilde, qui s'occupe du brossage et de l'emballage des fromages.

Dans les champs, sur les 58 hectares, 14 sont cultivés en céréales, 8 hectares de maïs et 3,5 ha de colza. Le reste est en prairie. Frédéric pense à la conversion en agriculture biologique, d'autant plus qu'il vient de récupérer 7,5 ha accessibles par les animaux. « Si on se lance en bio, ça sera avec plus d'herbe, et sans doute avec du séchage en grange ».

Frédéric est pragmatique. « Je ne vise pas l'excellence dans un domaine, mais je veux être mauvais nulle part ». Il y parvient assez bien. Un mélange de prudence et de panache qui permet aux Darley de faire vivre 5 personnes sur 60 hectares.

Le lendemain matin, au soleil levant, Frédéric nous dépose à Port à la Duc. Nous marchons deux jours le long des côtes. Puis, nous pénétrons dans les terres en longeant le Gouessant pour atteindre Hillion. Jean-Pierre Guernion est en pleine traite lorsque nous arrivons.

SAMUEL DUGAS, BAIS (35)

ANNONCES

Vends Betteraves et enrubannage

25€/TMS de betteraves
(400 tonnes disponibles)
35€/botte d' enrubannage de
dactyle/luzerne (150 bottes disponibles)
Sébastien Le Grand / 06 30 48 80 21.

Vends brebis laitières de race lacaune

40 brebis laitières AB de race Lacaune,
nées en 2009 (4 saisons laitières à leur
actif).
Cause cessation d'activité.
Prix à déterminer. Thibault GUIBERT /
06 72 90 06 65
GAEC Stan Cau 22110 Tremargat

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332,
22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le
Calvez, Suzanne Dufour, Christophe Carro,
Franck Le Breton, Joël Guillo, Samuel Dugas,
Bernard Morel, Pierre Yves Plessix, Isabelle
Petitpas, Laurent Lamy, Philippe Hautbois
Animation, coordination : Stéphane Boulent et
Aurélie Cheveau
Mise en forme : Aurélie Cheveau
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs
Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 -
ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho du Cedapa

Nom : Je m'abonne pour 1 an 2 ans
(6 numéros) (12 numéros)

Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements		
Scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	50 €	

Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

J'ai besoin d'une facture

